



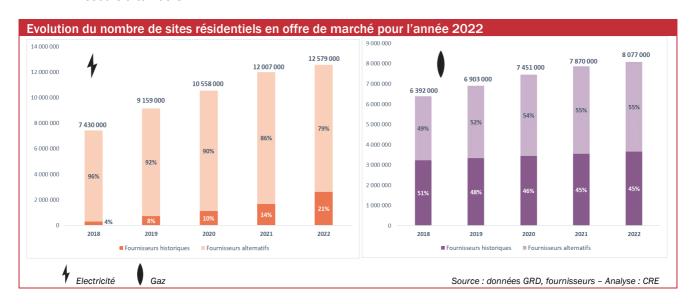
COMMUNIQUÉ DE PRESSE 10 MAI 2022

La CRE publie le bilan 2022 de l'ouverture des marchés de détail de l'énergie ainsi que l'Observatoire du quatrième trimestre 2022

BILAN DE L'ANNEE 2022 : RALENTISSEMENT DU DEVELOPPEMENT DES OFFRES DE MARCHE POUR LES CLIENTS RESIDENTIELS EN GAZ ET ELECTRICITE. PEU D'EVOLUTION POUR LES CLIENTS NON RESIDENTIELS

Pour les clients résidentiels : la crise des prix de gros a nettement ralenti le développement des offres de marché que ce soit en électricité ou en gaz sur l'année 2022.

- → En électricité, 572 000 nouvelles offres de marché ont été souscrites par rapport à l'année précédente (+1,45M en 2021), la croissance étant due aux fournisseurs historiques au détriment des fournisseurs alternatifs.
- → Ce ralentissement des offres de marché s'accompagne d'un net ralentissement de la baisse du nombre de clients au tarif règlementé d'électricité (TRVE) avec une baisse enregistrée de 186 000 clients en 2022 (contre une baisse de 1,05M en 2021).
- → En gaz naturel, 207 000 nouvelles offres de marché ont été souscrites par rapport à l'année précédente (+419 000 en 2021), la croissance étant également répartie entre les fournisseurs historiques et les fournisseurs alternatifs.

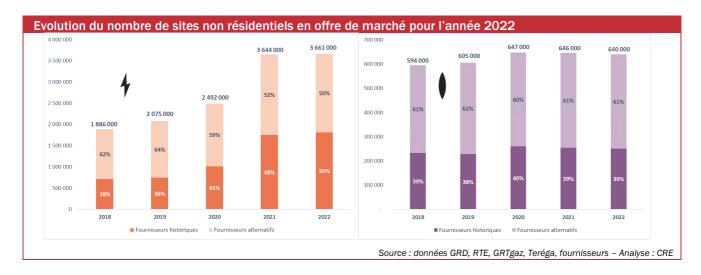


Pour les clients non résidentiels : en électricité comme en gaz, le nombre de sites en offre de marché évolue faiblement, avec peu de mouvement de portefeuille entre fournisseurs historiques et alternatifs.

- → En électricité, le nombre de sites en offre de marché augmente légèrement à 3,66 millions de sites avec une hausse de 66 000 sites enregistrés par les fournisseurs historiques et une baisse de 49 000 sites pour les fournisseurs alternatifs.
- → En gaz naturel, le nombre de sites en offre de marché et la répartition entre les fournisseurs historiques et les fournisseurs alternatifs restent stables par rapport à l'année précédente.







T4 2022 – CLIENTS RESIDENTIELS: CONSEQUENCE DE LA CRISE ENERGETIQUE, LES FOURNISSEURS ALTERNATIFS CONTINUENT DE VOIR LEUR PORTEFEUILLE CLIENT DIMINUER EN ELECTRICITE

En électricité, 18 000 nouveaux clients ont souscrit une offre de marché entre le 30 septembre 2022 et le 31 décembre 2022 (contre 186 000 clients supplémentaires au T3 2022). Ce ralentissement s'explique par le développement des offres de marché des fournisseurs historiques, qui ont gagné 337 000 nouveaux clients au quatrième trimestre 2022 (dans la continuité de la hausse observée au T3 +340 000 clients), tandis que les fournisseurs alternatifs en perdent 319 000 (après une perte de 154 000 clients au T3).

- → Au final, 12,6 millions de sites résidentiels (sur 34,2 millions soit 36,8%) sont en offre de marché et 21,6 millions au TRVE en électricité au 31 décembre 2022 (+106 000 par rapport au T3).
- → Sur ces 12,6 millions de sites résidentiels, 79,2% sont chez un fournisseur alternatif et 20,8% sont chez un fournisseur historique.

En gaz naturel, 85 000 clients supplémentaires ont souscrit une offre de marché (contre +32 000 clients au T3, +20 000 T2 et +70 000 au T1 2022). Plus précisément, les fournisseurs alternatifs ont gagné 51 000 clients supplémentaires (contre +25 000 au T3 2022), tandis que les fournisseurs historiques ont gagné 34 000 clients supplémentaires en offre de marché (contre +7 000 au T3 2022).

- → Au final, 8,1 millions de sites résidentiels (sur 10,6 millions soit 76,4%) sont en offre de marché en gaz et 2,55 millions au TRVG au 31 décembre 2022 (-66 000 par rapport au T3).
- → Sur ces 8,1 millions de sites résidentiels, 54,7% sont chez un fournisseur alternatif et 45,3% sont chez un fournisseur historique.

T4 2022 – CLIENTS NON RESIDENTIELS : LE NOMBRE DE SITES AU TARIF REGLEMENTE DE VENTE EN ELECTRICITE AUGMENTE AU DETRIMENT DES OFFRES DE MARCHE

En électricité, le nombre de clients en offre de marché au quatrième trimestre 2022 baisse avec une perte de 39 500 clients (contre +10 000 au T3 2022). Les fournisseurs historiques perdent 18 000 sites en offre de marché (contre +4 000 au T3 2022) tandis que les fournisseurs alternatifs perdent 21 500 sites au T4 2022 (contre +6 000 au T3 2022).

- → Au final, 3,66 millions de sites non résidentiels (sur 5,2 millions soit 69,8%) sont en offre de marché et 1,58 million sont au TRVE au 31 décembre 2022 (+44 000 par rapport au T3).
- → Sur ces 3,66 millions de sites non résidentiels, 50,5% sont chez un fournisseur alternatif et 49,5% chez un fournisseur historique.

En gaz naturel, 639 000 sites sur un total de 652 000 demeurent en offre de marché (soit 98%¹) dont 61% des sites chez les fournisseurs alternatifs et 39% chez les fournisseurs historiques. Les fournisseurs alternatifs ont perdu 2 000 sites (contre -4 000 au T3 2022) alors que les fournisseurs historiques ont gagné 1 000 sites en offre de marché au cours du quatrième trimestre 2022 (contre +2 000 au T3 2022).

Contacts presse : presse@cre.fr

Autorité administrative indépendante, la Commission de régulation de l'énergie (CRE) veille au bon fonctionnement des marchés de l'électricité et du gaz naturel au bénéfice des consommateurs finals

¹ Les clients encore éligibles au TRVG, et ici considérés comme non résidentiels, sont les propriétaires et copropriétaires d'un immeuble à usage principal d'habitation consommant moins de 150 000 kilowattheures par an





